

LES ALÉAS DE LA PATRIMONIALISATION DES ÉGLISES DES QUARTIERS POPULAIRES MONTRÉALAIS

Autopsie d'une patrimonialisation avortée

Le cas de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil

> JOSÉE LAPLACE
ET LYNE BERNIER

JOSÉE LAPLACE termine un doctorat en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal sous la direction de Lucie K. Morisset. Elle a déposé, en septembre 2016, sa thèse intitulée « Expériences d'églises : sémiographies et ethnographies d'une mémoire patrimoniale ». Elle est jeune chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et membre étudiante du Centre interuniversitaire d'études sur les arts, les lettres et les traditions (CELAT).

LYNE BERNIER a soutenu sa thèse à l'Institut de géoarchitecture de Brest en février 2015; elle est présentement stagiaire postdoctorale à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (boursière Fonds de recherche du Québec – Société et culture [FRQSC]), sous la supervision de Luc Noppen. Son projet de recherche, « La gestion et la valorisation du patrimoine religieux : la réaffectation des églises à des fins publiques », vise à analyser les processus d'acquisition et de réaffectation des églises du Québec vers de nouvelles vocations à des fins d'usage public.

L'urbanisation de Montréal a connu un **L**essor important au tournant du vingtième siècle. Dans la foulée, un grand nombre de paroisses catholiques ont été créées qui constituaient l'ossature des nouveaux quartiers. L'épiscopat de M^{gr} Paul Bruchési, qui s'est échelonné de 1897 à 1939, influencera durablement l'art et la construction des églises de Montréal et marquera l'ère des « églises-cathédrales » érigées dans la métropole au cours de cette période¹. Ces nombreuses grandes églises, « monumentales » par leur taille, demeurent particulièrement significatives dans le paysage urbain montréalais, mais posent, aujourd'hui, des défis importants de préservation. C'est au devenir de ce corpus que nous nous intéresserons ici, en ce qu'il nous semble avoir été désavantagé du point de vue de l'institution patrimoniale.

La plupart de ces églises, localisées dans des quartiers ouvriers ou « populaires » et dont la construction a mobilisé des ressources importantes, ne jouissent généralement pas d'une évaluation avantageuse au terme de l'exercice de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ), ce qui les prive conséquemment de l'aide publique octroyée dans le cadre du Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux. À cet égard, on pourrait observer que certaines communautés mieux nanties, qui ont manifestement pu doter leurs lieux de culte de plus de richesses et qui auraient peut-être aujourd'hui plus de moyens pour lever et affecter des fonds à leur patrimoine, drainent une partie des ressources attribuées par l'État à la réfection des églises (en regard de la « valeur patrimoniale » attribuée en vertu



ILL. 1. ÉGLISE SAINT ANDREW AND SAINT PAUL CONSTRUITE EN 1931-1932 (ARCHITECTE HAROLD LEA FETHERSTONHAUGH) POUR LA COMMUNAUTÉ PRESBYTÉRIENNE ISSUE DE LA FUSION EN 1918 DES DEUX COMMUNAUTÉS DU MÊME NOM. COTÉE « INCONTOURNABLE » (A) LORS DE L'ILCQ, L'ÉGLISE EST PEUT-ÊTRE SURÉVALUÉE EN CE QUI A TRAIT À SON INTÉRÊT ARCHITECTURAL. SAUF QUELQUES EXCEPTIONS (ÉGLISES DES PREMIÈRES PAROISSES DU POURTOUR DE L'ÎLE), LES LIEUX QUI ONT REÇU LA COTE « A » (AVANT L'INTÉGRATION DES ÉGLISES CONSTRUITES ENTRE 1945 ET 1975) INCLUENT LES MONUMENTS IMPORTANTS DU CENTRE-VILLE ET DU VIEUX-MONTRÉAL, MAIS LES ÉGLISES DES COMMUNAUTÉS PROSPÈRES DU GOLDEN SQUARE MILE ET DE WESTMOUNT Y SONT AUSSI FORT BIEN REPRÉSENTÉES. SAINT ANDREW AND SAINT PAUL EST CONSIDÉRÉE COMME LA « CATHÉDRALE » DE L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE À MONTRÉAL ET AU CANADA (COURANT DE LA « TRADITION D'ÉCOSSE ») ET EST LE PORT D'ATTACHE DU RÉGIMENT BLACK WATCH (ROYAL HIGHLAND RÉGIMENT) DU CANADA. LA COMMUNAUTÉ A NÉANMOINS ASSUMÉ LA GRANDE PARTIE DES COÛTS DES TRAVAUX ENGAGÉS ENTRE 2001 ET 2012 SUR LE SITE (PRÈS DE 1,5 M\$ CONTRE 393 000 \$ REÇUS EN SUBVENTIONS). | CPROQ, 2003.



ILL. 2. L'ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE, RECONSTRUITE EN 1905-1906, EST UNE DES PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DU STYLE BEAUX-ARTS À MONTRÉAL. SON ARCHITECTE, JOSEPH-OMER MARCHAND, EST D'AILLEURS LE PREMIER CANADIEN DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARIS. AYANT ÉCHAPPÉ DE PEU À LA DÉMOLITION DANS LES ANNÉES 1970, L'ÉGLISE A, DEPUIS, ÉTÉ REPRIS PAR UNE COMMUNAUTÉ CORÉENNE CATHOLIQUE (SOUS LE VOCABLE DES SAINTS-MARTYRS-CORÉENS). ELLE EST L'UNE DES TROIS SEULES DE NOTRE CORPUS À ÊTRE RECONNUE COMME « EXCEPTIONNELLE » (B) PAR L'ILCQ. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

du même inventaire) (ill. 1), alors que les églises des milieux populaires considérées dans notre corpus sont le plus souvent laissées à elles-mêmes. Ainsi, la patrimonialisation² de ces églises, tout au long d'un processus de valorisation débuté dès les années 1970, s'avère-t-elle un parcours le plus souvent interrompu par un changement du jugement expert vis-à-vis la reconnaissance de ces objets.

Après un bref survol de leurs caractéristiques et de leur positionnement eu égard à la « hiérarchie régionale » découlant de l'ILCQ, nous examinerons les grandes étapes qui ont jalonné la fabrication de la « patrimonialité » des églises

montréalaises, à travers le cas de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil, située dans le Centre-Sud de Montréal. Si sur le plan architectural elle n'est peut-être pas tout à fait « typique » de celles de sa génération, ce cas permet de considérer la problématique qui affecte globalement les églises paroissiales et illustre, selon nous de manière éloquent, voire dramatique, une logique de dépossession...

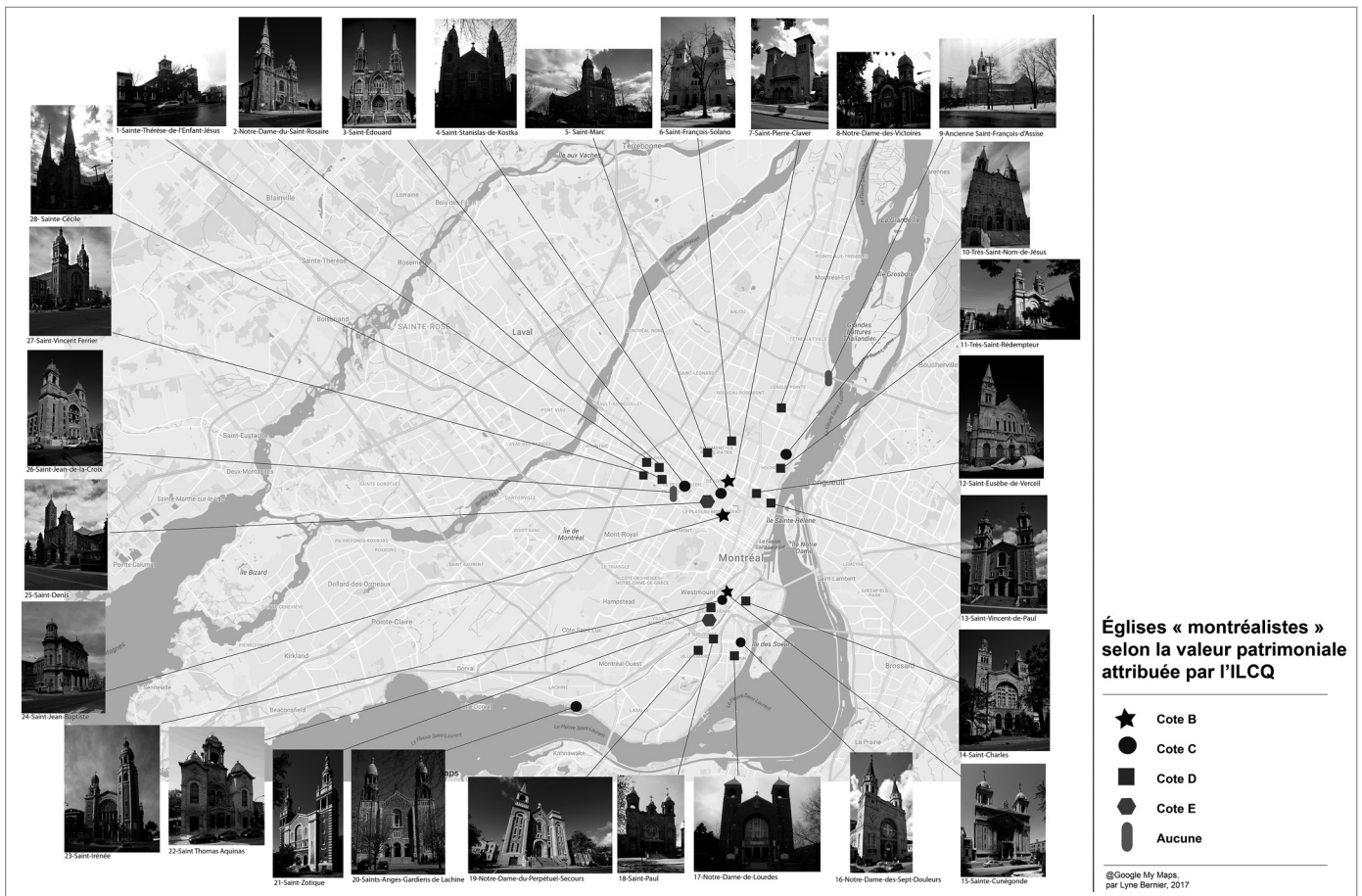
MISE EN CONTEXTE : LE CORPUS DES ÉGLISES « MONTRÉALISTES »

L'expansion rapide du développement de Montréal dans les premières décennies du vingtième siècle se traduit dans le grand nombre de paroisses érigées durant cette période. En effet, 91 nouvelles paroisses voient le jour entre 1897 et 1939 (les deux tiers d'entre elles avant 1920) sur l'île de Montréal, si bien qu'à la fin du long épiscopat de M^{gr} Bruchési, on comptera 128 paroisses sur l'île (dont 20 paroisses anglophones et 7 paroisses nationales destinées à différentes communautés culturelles), alors qu'elle n'en abritait que 37 auparavant³. Durant cette période, 77 églises catholiques auraient été construites⁴. Parmi celles-ci, on retrouve un corpus particulier d'églises dites « montréalistes », selon un terme emprunté à l'historien de l'architecture Luc Noppen⁵, par lequel il désigne les grandes nefs (particulièrement celles apparues entre 1898 et 1931) qui sont devenues emblématiques du paysage religieux montréalais et prégnantes dans l'image de la ville : grands bâtiments de pierre grise avec toiture de cuivre ayant pris la couleur verte à cause de l'oxydation, généralement flanqués de deux tours, surmontées ou non de flèches, empruntant habituellement, mais pas exclusivement, un vocabulaire architectural beaux-arts. Ce style architectural, qui veut marquer le caractère francophone de la métropole, prisé de manière anachronique jusqu'aux années

1930, se caractérise par une conception monumentale et grandiose, ainsi que par la profusion des détails architectoniques. L'architecture beaux-arts recycle le vocabulaire et le système de l'architecture classique, notamment les proportions canoniques et la symétrie axiale⁶. Bien qu'il appartienne à la tradition classique, ce style est cependant appliqué à des bâtiments aux structures modernes, en acier ou en béton, qui se distinguent par un plan au sol complexe et un programme soigné quant à la distribution des espaces (ill. 2). Parmi les églises du groupe identifié ici (bien que certaines aient emprunté un tout autre vocabulaire), on observe de nombreuses variations et interprétations de ce « style », faisant de chaque exemplaire un cas unique, mais toutes participant de la même figure emblématique dans l'espace urbain. On remarque également que certaines églises plus tardives ont un parement de brique plutôt que de pierre, les communautés ayant peut-être manqué de moyens à l'amorce de la grande crise économique.

La plupart de ces églises sont érigées dans les anciens quartiers ouvriers qui entourent le centre-ville, soit au sud de l'île, à l'ouest (les anciens quartiers aujourd'hui compris dans l'arrondissement du Sud-Ouest, tels Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et la Petite-Bourgogne, et ceux de Verdun et Lachine) et à l'est (les anciens quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie du Centre-Sud, et l'actuel arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), puis en remontant vers le nord, de part et d'autre de la rue Saint-Denis (Plateau-Mont-Royal, Petite-Patrie, Villeray), comme on peut le voir sur l'illustration 3.

Ces grandes églises devaient accueillir une population densément regroupée sur des territoires relativement circonscrits (aussi elles sont souvent très rapprochées

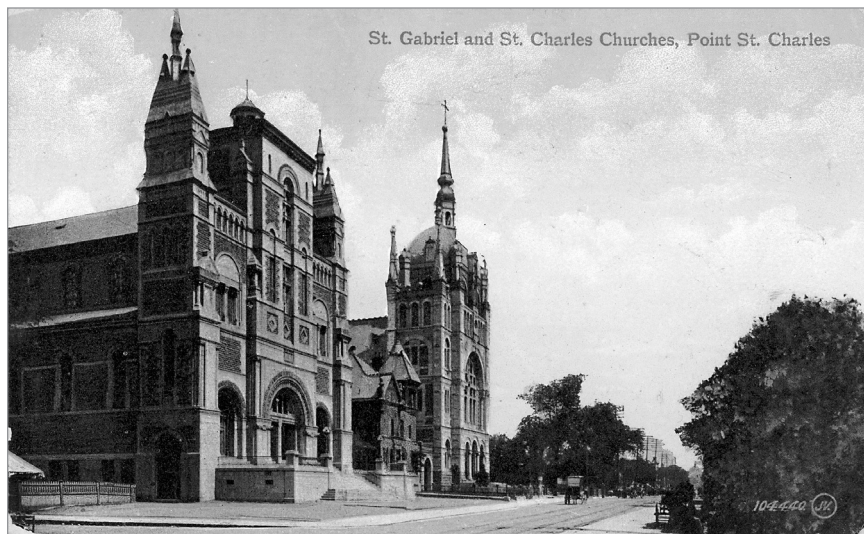


ILL. 3. LOCALISATION DES 28 ÉGLISES « MONTRÉALISTES » SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL COMPRISES DANS NOTRE ÉCHANTILLON, INDIQUANT LEUR VALEUR PATRIMONIALE ATTRIBUÉE AU TERME DE L'ILCQ. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009 À 2011; CPRQ, 2003; MARIANNE CHARLAND, 2012; LUC NOPPEN, 2005; MARIO PARENT, 2009. SOURCE : CARTE « @GOOGLE MY MAPS », MODIFIÉE PAR LYNE BERNIER, 2017.

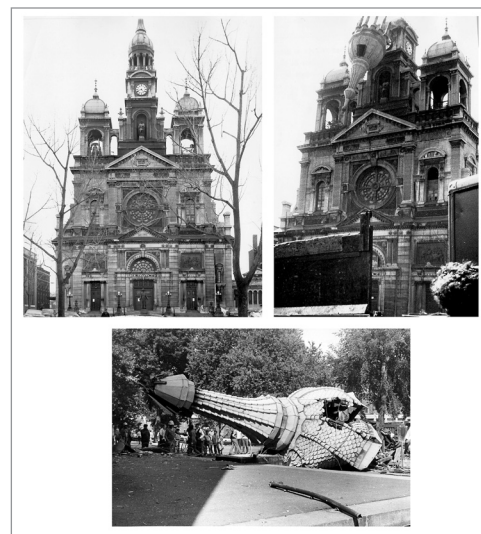
l'une de l'autre) et devaient incidemment affirmer la place de l'institution catholique dans le paysage urbain. C'est le cas notamment du Sud-Ouest où l'on a voulu asseoir la représentation du catholicisme francophone dans des quartiers mixtes, dans lesquels vivaient, côte à côte, Irlandais anglophones et Canadiens français (ill. 4), mais surtout afin de rivaliser avec la présence de plusieurs lieux de culte protestants et anglicans déjà établis⁷. La plupart de ces quartiers se sont paupérisés à la suite du déclin de l'activité industrielle, traçant les contours du fameux « T inversé de la pauvreté », connu dans le champ des études urbaines depuis les années 1970.

Dès le milieu des années 1960, la conservation des églises commence à poser des défis, sous l'action conjuguée de plusieurs phénomènes : déclin de la pratique religieuse entraînant des pertes de revenus pour les paroisses; déclin de l'activité industrielle et conséquemment dégradation de la situation de l'emploi; programmes de « rénovation urbaine » menant à la démolition de grands pans du tissu urbain de certains de ces quartiers et au déplacement de populations, se traduisant par la perte de nombreux effectifs pour certaines paroisses. S'ensuit une « série noire » de démolitions d'églises, tributaire également d'une réaction négative très forte à l'égard du clergé

et, au sein même des communautés de pratiquants, d'une autre manière d'envisager l'activité pastorale (dans la foulée de Vatican II), pour laquelle les grandes églises traditionnelles n'apparaissent plus adéquates. Aussi, la plupart des cas de démolition se soldent par leur remplacement par un équipement public ou communautaire, usage jugé alors plus « utile » à la société⁸ : par exemple, l'église Saint-Henri-des-Tanneries, démolie en 1969, est remplacée par une école secondaire « polyvalente » (ill. 5); Saint-Georges, démolie en 1971, est remplacée par une école primaire; alors que l'église Sainte-Catherine-d'Alexandrie, démolie en 1973, fait place à des immeubles d'habitation



ILL. 4. LES ÉGLISES SAINT-GABRIEL (1891-1895) ET SAINT-CHARLES (1899-1905) CONSTRUITES CÔTE-À-CÔTE, TOUTES DEUX D'APRÈS LES PLANS DES ARCHITECTES PERRAULT ET MESNARD, DANS LE QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES; LA PREMIÈRE (QUI SERA INCENDIÉE EN 1956 ET EN GRANDE PARTIE RECONSTRUITE) POUR ACCUEILLIR LES CATHOLIQUES DE LANGUE ANGLAISE ET LA SECONDE, LES FRANCOPHONES. | BANQ, COTE C02726.



ILL. 5. DÉMOLITION DE L'ÉGLISE SAINT-HENRI-DES-TANNERIES, EN 1969, QUI LAISSERA PLACE À L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-HENRI. | JEAN GOUPIL / LA PRESSE. SOURCE : LA PRESSE, 2 MARS 1969 ET 31 JUILLET 1969.

sociale et un centre communautaire, une chapelle étant intégrée au complexe. La plupart des paroisses survivent à la démolition de leur église (jusqu'à l'aube des années 2000) et le culte continue d'être célébré en un autre lieu.

C'est à cette époque qu'on assiste à l'émergence d'une sensibilité patrimoniale nouvelle, qui commence à reconnaître les églises au titre de patrimoine culturel collectif, et qui a pour effet de mettre un frein au mouvement de démolitions. Nous observerons plus en détail les grandes étapes de ce développement dans l'étude de cas ci-dessous. Les décennies suivantes, qui seront caractérisées par la prise de conscience du problème qui affecte l'ensemble des biens d'Église sur le territoire québécois et la recherche de solutions pour les préserver, se solderont par la création, en 1995, de la Fondation du patrimoine religieux du Québec (FPRQ), devenue Conseil du patrimoine religieux (CPRQ) en 2007. S'engage, au tournant des années 2000, un vaste inventaire à l'échelle du Québec, au cours duquel les lieux de

culte recevront une note relative à leur valeur patrimoniale, celle-ci ultimement insérée dans une « hiérarchisation régionale » comparant les lieux de culte d'une même région administrative. Cet exercice fonctionnant plutôt selon une logique de l'exception, notre corpus d'églises « montréalistes », par sa « sérialité », s'en trouve désavantagé, la plupart d'entre elles occupant une place (et recevant une cote) moyenne à la suite de cet inventaire. Ainsi, des 28 églises monumentales que nous considérons ici (voir tableau 1 et ill. 3), seules neuf ont obtenu une évaluation les qualifiant au programme d'aide à la Restauration du patrimoine culturel à caractère religieux (selon l'actuelle dénomination), soit trois qui ont reçu la cote « B », et six la cote « C » (aucune « A »)⁹ : par ailleurs, quinze ont été notées « D », et deux « E » (deux n'ont pas été évaluées, étant déjà converties ou démolies). Nous remarquons que pour ces dernières églises, le verdict de l'ILCQ, outre le fait qu'il ne rende pas l'église en question admissible à des fonds pour sa remise en état, a pu entraîner également un certain nombre de

« dommages collatéraux » du point de vue des fabriques qui en sont les propriétaires et de leurs paroissiens, dans la mesure où, sur le plan symbolique, leur « patrimoine » s'est dissous. C'est ce que nous examinerons en suivant l'itinéraire de la patrimonialisation (« dé-patrimonialisation ») de l'église Saint-Eusèbe-de-Vergeil.

L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERGEIL : LE PARCOURS ARDU DE LA SAUVEGARDE

Formation de la paroisse et érection d'une église « digne de Saint-Eusèbe¹⁰ »

La paroisse Saint-Eusèbe-de-Vergeil est la première érigée par M^{gr} Bruchési, bien qu'elle ait été planifiée par son prédécesseur, Édouard-Charles Fabre. Elle est issue du démembrement de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul (1867) en 1897, dans le faubourg Sainte-Marie, à l'initiative de l'archevêché¹¹ qui anticipait le développement rapide de ce secteur et la spéculation foncière à venir¹². À

	Église	Date de construction	Architecte(s)	Cote (CPRQ)	Statut
1	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	1926	Napoléon Beauchamp	D	active
2	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	1928-1929	Viau et Venne	D	active
3	Saint-Édouard	1907-1909	Joseph-Arthur Godin (soubassement) / Joseph-Ovide Turgeon (église haute)	C	active
4	Saint-Stanislas-de-Kostka	1911-1912	Viau et Venne	C	active
5	Saint-Marc / Saints-Martyrs-du-Vietnam	1931	Donat-Arthur Gascon et Louis Parant	D	cédée
6	Saint-François-Solano (Beer Sheba Adventist)	1924-1925	Joseph-Arthur Karch	D	vendue en 2007 (adventiste)
7	Saint-Pierre-Claver	1915-1917	Joseph Venne et Joseph-Omer Marchand	B	active
8	Notre-Dame-des-Victoires	1925-1927	Emmanuel-Arthur Doucet	D	active
9	Saint-François-d'Assise	1914			démolie en 1965
10	Très-Saint-Nom-de-Jésus	1903-1906	Charles A. Reeves et Albert Mesnard	C	active
11	Très-Saint-Rédempteur	1923-1924 / 1927-1928	Donat-Arthur Gascon et Louis Parant	D	active
12	Saint-Eusèbe-de-Verceil	1913-1914 / 1921-1922	Aristide Beaugrand-Champagne / Joseph-Henri Caron	D	active
13	Saint-Vincent-de-Paul	1925	Ludger Lemieux	D	vendue en 2006 ; et en 2013 (évangélique)
14	Saint-Charles	1913-1914	Joseph-Honoré MacDuff et Ludger Lemieux	D	active
15	Sainte-Cunégonde / Saints-Martyrs-Coréens	1905-1906	Joseph-Omer Marchand	B	cédée en 2002
16	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	1911-1914	Joseph Venne et Louis Labelle	C	active
17	Notre-Dame-de-Lourdes	1929-1930	Anastase Gravel	D	active
18	Saint-Paul	1910	Joseph-Arthur Godin	D	fermée
19	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	1914-1939	Hippolyte Bergeron et Paul M. Lemieux	D	convertie en 2013 (salle de spectacles)
20	Saints-Anges-Gardiens de Lachine	1919	Alphonse Venne et Joseph Dalbé Viau	C	active
21	Saint-Zotique	1910-1911 / 1926-1927	Joseph-Honoré MacDuff et Ludger Lemieux / Joseph-Charles-René Charbonneau et Ludger Lemieux	E	active
22	Saint Thomas Aquinas	1923	Joseph-Arthur Karch	D	convertie en 2004 (usage commercial)
23	Saint-Irénée	1912	Joseph-Honoré MacDuff et Ludger Lemieux	C	active
24	Saint-Jean-Baptiste	1874 / 1898 / 1912-1914	Alphonse Raza / Joseph-Émile Vanier / Casimir St-Jean	B	active
25	Saint-Denis	1931	Viau et Venne	E	active
26	Saint-Jean-de-la-Croix	1926-1927	Zotique Trudel		convertie en 2003 (immeuble en copropriété)
27	Saint-Vincent-Ferrier	1930-1931	Ludger Lemieux	D	active
28	Sainte-Cécile	1912-1913 / 1924	Edgar Prairie / Donat-Arthur Gascon et Louis Parant	D	active

TABL. 1. DÉTAIL DU CORPUS DE 28 ÉGLISES « MONTRÉALISTES » (NUMÉROTÉES SELON L'ORDRE DE PRÉSENTATION SUR LA CARTE (ILL. 3), EN SUIVANT LE SENS HORAIRE À PARTIR DU HAUT À GAUCHE) | COMPILATION LYNE BERNIER, 2015, *LES ÉGLISES ET LES BÂTIMENTS À CARACTÈRE RELIGIEUX DE MONTRÉAL*, P. 460-461 ; MISE À JOUR EN 2017..

l'ombre de l'usine Macdonald Tobacco, ce territoire possède encore un caractère semi-rural, et on y compterait alors environ 600 familles¹³. La chapelle transitoire construite avant la fondation, contenant une centaine de places et tenant lieu également d'école et de presbytère (ill. 6), est remplacée en 1913 par le soubassement de l'église actuelle, construit sur le même

site, alors que le secteur continue de se développer, le nombre de familles ayant presque triplé dans l'intervalle¹⁴, et que le noyau paroissial s'est enrichi d'écoles et d'un presbytère (ill. 7).

Ce n'est qu'en 1922, cependant, que le projet de construction de l'église haute est réellement amorcé, après plusieurs

années laborieuses passées dans le soubassement¹⁵. On souhaite, par ce projet espéré depuis longtemps, pouvoir accommoder la population grandissante et surtout consolider la mainmise de la paroisse sur son territoire, alors que de nouvelles paroisses (et églises) apparaissent aux alentours et que l'on veut éviter de perdre des fidèles au profit (ou à cause) de ces dernières¹⁶.



ILL. 6. PREMIÈRE ÉGLISE SAINT-EUSÈBE, CONSTRUITE EN 1896-1897, ABRITANT ÉCOLE ET PRESBYTÈRE. | PHOTOGRAPHE ANONYME, « ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCIL [SIC], RUE FULLUM, MONTRÉAL, QC, VERS 1885 [SIC] », DON DE MR. STANLEY G. TRIGGS, © MUSÉE MCCORD, MP-0000.819.10.



ILL. 7. PHOTO DU SITE PAROISSIAL AUTOUR DE 1930. ON VOIT LE PRESBYTÈRE ÉRIGÉ EN 1910 (ARCHITECTE GEORGES-ALPHONSE MONETTE) AVANT QU'ON ENTREPRENNE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE. DES ÉCOLES DE LA PAROISSE AVAIENT ÉTÉ CONSTRUITES DÈS LA PREMIÈRE DÉCENNIE DU VINGTIÈME SIÈCLE : L'ACADÉMIE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR (GARÇONS) EST CONSTRUITE DÈS 1902, AGRANDIE EN 1910, PUIS REMPLACÉE EN 1925 PAR UN AUTRE BÂTIMENT, SUR LE MÊME SITE JUSTE AU NORD DE L'ÉGLISE (ON L'APERÇOIT SUR LA PHOTO À GAUCHE), APRÈS QU'ELLE AIT ÉTÉ DÉTRUITE PAR LES FLAMMES; L'ACADÉMIE SAINT-EUSÈBE (FILLES) EST CONSTRUITE EN 1906, COIN FULLUM-DE ROUEN, ET AGRANDIE QUELQUES ANNÉES PLUS TARD. | BAHQ, COLLECTION FÉLIX BARRIÈRE.

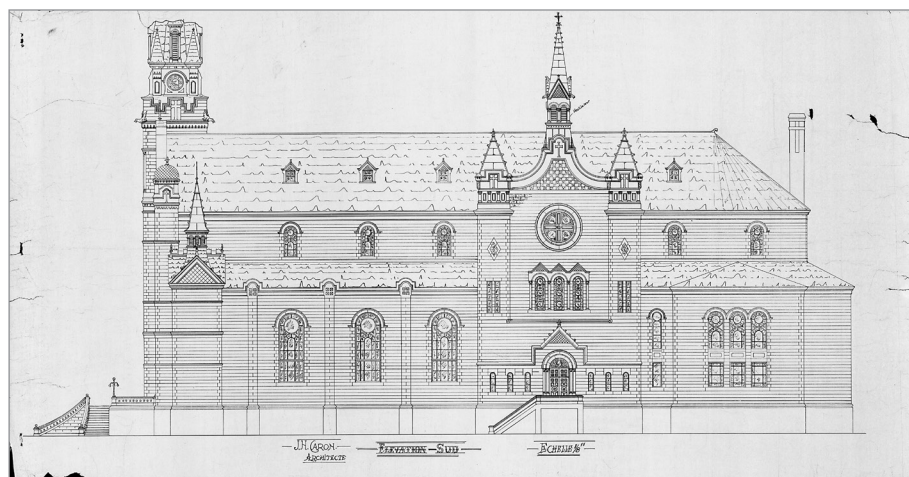
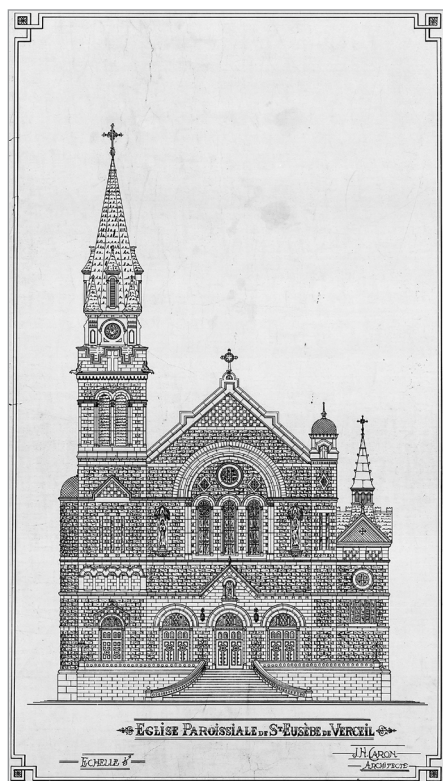


ILL. 8. ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-MARIE-ALACOQUE, CONSTRUITE EN 1924-1925 SUR UN PLAN BASILICAL CONÇU PAR L'ARCHITECTE ERNEST CORMIER. LA PAROISSE DU MÊME NOM EST ISSUE DU DÉMEMBREMENT DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR EN 1924, À LA SUITE DE L'INCENDIE DE SON ÉGLISE. ADJACENTE À LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE À L'OUEST, ELLE EST L'UNE DE SES « CONCURRENTES ». L'ÉGLISE EST OCCUPÉE DEPUIS 1991 PAR UNE COMMUNAUTÉ HISPANO-AMÉRICAINE, SOUS LE VOCABLE DE NOTRE-DAME-DE-GUADALUPE. | MARIANNE CHARLAND, 2012.

Le projet de construction, confié à l'architecte Joseph-Henri Caron après qu'on ait remercié de ses services Aristide Beaugrand-Champagne, architecte de renom à qui l'on devait le soubassement, à la suite d'un litige¹⁷ l'opposant à la fabrique, est mené rondement en 1922 et 1923, si bien que l'église haute est inaugurée le 8 décembre 1923, avec la plupart des attributs qu'on lui connaît aujourd'hui. Les revenus de la paroisse n'étant pas suffisants pour assurer la construction de l'église, on a recours à la « répartition¹⁸ » pour mener à bien le projet, après avoir présenté une requête en ce sens à la Législature du Gouvernement de la Province de Québec¹⁹. Ainsi, 250 000 dollars des quelque 450 000 dollars qu'a finalement coûtés l'église (la fabrique ayant dû s'endetter davantage)²⁰ ont été prélevés en vertu de la Loi 11, Georges V, Chapitre 164 « concernant la construction d'édifices religieux dans la paroisse de Saint-Eusèbe-de-Verceil », sanctionnée le 19 mars 1922²¹, laquelle

encadrait le recours à la répartition. Elle autorisait la paroisse à contracter les emprunts nécessaires à la construction « [d']une église et [d']une sacristie sur le terrain de la fabrique où un soubassement [était] déjà érigé²² », ne dépassant pas 250 000 dollars²³ et pour un terme n'allant pas au-delà de quarante ans. Le « bill 164 » (tel que nommé par les fabriciens) permettait de la sorte à la paroisse de prélever, au moyen d'un acte de cotisation, une forme d'impôt foncier sur tous les immeubles situés dans les limites de la paroisse, appartenant à des catholiques romains (y résidant ou non). Le montant en était déterminé en proportion de l'évaluation municipale²⁴. Ce « prélèvement » s'est effectivement échelonné sur une période de quarante ans, de 1922 à 1962, année où la corporation des syndics de la paroisse finit de rembourser l'emprunt initial, libérant la paroisse de cette dette.

L'extérieur de l'église présente un vocabulaire architectural néo-roman²⁵,



ILL. 9 ET 10. ÉLÉVATIONS DES FAÇADES OUEST ET SUD DE L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL, DESSINÉES PAR JOSEPH-HENRI CARON. | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL.

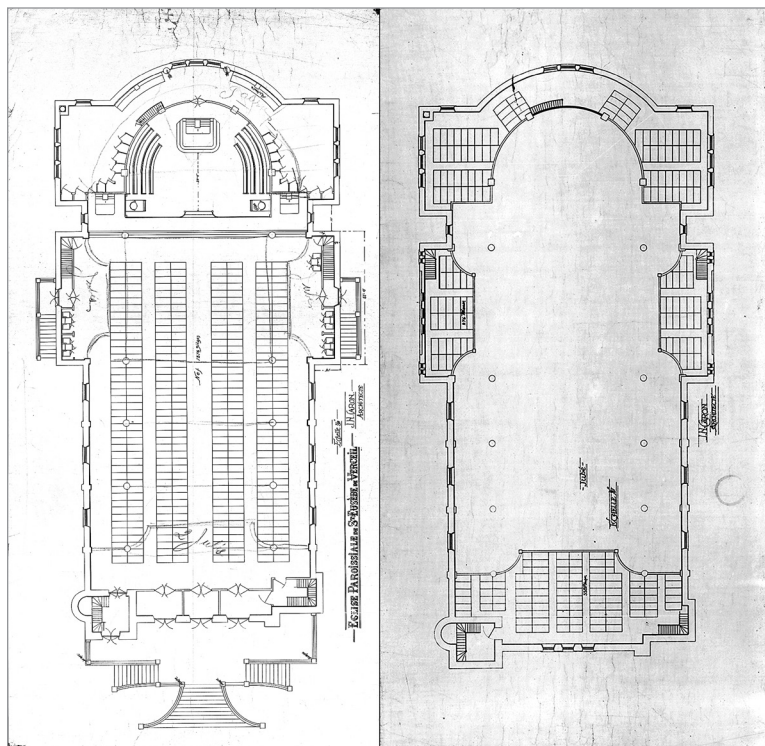
alors que la tendance était à ce moment caractérisée, comme nous l'avons vu, par l'emprunt au langage beaux-arts ou à l'expérimentation d'autres formes²⁶ (ill. 8). Selon Luc Noppen²⁷, cet anachronisme serait peut-être attribuable au vouloir d'affirmation de l'identité francophone dans ce secteur, en s'inscrivant dans la continuité des églises voisines, Saint-Vincent-de-Paul et La Nativité-de-la-Sainte-Vierge (dans leur première mouture), construites sous l'épiscopat de M^{gr} Fabre qui avait donné préséance à l'architecture romane comme expression de la « francitude ». L'église, avec sa composition asymétrique, ses tourelles et clochetons, ses pinacles décoratifs surmontant les bras du transept, ses arcades et le traitement varié de la pierre, fait preuve d'un grand souci du détail et affiche un côté « fantaisiste²⁸ » (ill. 9 et 10). Celui-ci correspondrait au tempérament « rêveur » de l'architecte Caron²⁹,

mais s'inscrit aussi dans la lignée familiale³⁰ (qu'on a associée à l'éclectisme³¹) auprès de laquelle il avait été formé.

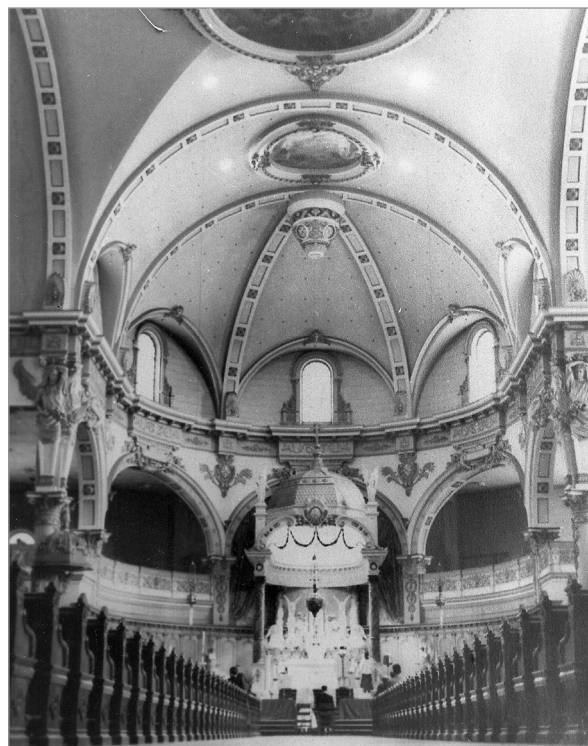
Bien qu'elle ne soit pas tout à fait représentative de l'architecture des églises dites montréalaises, elle en possède les attributs de la taille et des matériaux qui participent du même effet de récurrence dans la ville. À l'époque de la construction, ce nouvel édifice devait s'imposer dans le quartier et positionner avantageusement la paroisse parmi ses vis-à-vis montréalaises dans une logique de surenchère entre paroisses, en signifiant la dignité et la prospérité de cette dernière (ill. 11 et 12).

Le très vaste volume intérieur (38 738 m³, hauteur de 21,47 m) de l'église (réputé d'inspiration classique et baroque), destiné à accueillir quelque 2000 personnes, présente ce même attrait pour la décoration avec une profusion d'ornements de plâtre. Comme mentionné, les paroissiens mettent beaucoup de détermination à en terminer l'intérieur et parachever les ouvrages d'art dès les débuts, au prix d'un investissement de taille. De cette façon, le mobilier de bois sculpté est réalisé selon les dessins de l'architecte : chaire et abat-voix (ill. 13),

autels latéraux, stalles du chœur, bancs qui font même grande impression : « The oak pews and side altars are of a solid oak, beautifully stained rich brown, and carved and are really master-pieces of the carvers art³². » Le maître-autel, surmonté d'un imposant baldaquin, a été commandé à la Compagnie statuaire Daprato et réalisé en « Rigalico³³ » avec marche-pied en marbre. L'église est également dotée d'une quantité étonnante de vitraux. On y installe en effet 64 vitraux, au terme d'un contrat avec la Compagnie Hobbs Manufacturing Limited, totalisant « 6000 pieds carrés de Verrières et de Verre armés », dont 3000 pieds carrés considérés comme « verrières artistiquement ornementées » et 3000 pieds carrés « en verre armé »³⁴. La « décoration électrique » de l'église reçoit pareillement beaucoup de soins, les arches et la voûte cintrée étant serties à l'origine de 480 lampes encastrées, le baldaquin en accueillant 270³⁵. Un orgue de qualité (Casavant, Opus 1031) y est installé au printemps 1924 et l'église acquiert au fil du temps une renommée pour son acoustique, la paroisse étant d'ailleurs un haut lieu de musique à certains moments de son histoire et accueillant des formations chorales reconnues à Montréal et même au-delà.



ILL. 11. PLANS DE L'ÉGLISE ET DES TRIBUNES TELS QUE PRÉPARÉS PAR JOSEPH-HENRI CARON. | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL.



ILL. 12. PHOTO DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL DATANT DES PREMIÈRES ANNÉES APRÈS SA CONSTRUCTION. DATE NON CONNUE (C. 1930). | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL.

La nouvelle église, ouvrage que l'on voulait parfait et qui devait assurer la fierté de la paroisse, est semble-t-il à la hauteur des attentes, comme en témoignent les discours des différents dignitaires venus l'inaugurer³⁶. Il semble aussi, comme on l'espérait, qu'elle rallie les paroissiens et suscite un regain de l'activité paroissiale. Après des années 1930 et 1940 plus difficiles, la paroisse connaît un essor dans la période d'après-guerre et une augmentation des revenus, ce qui lui permet de réaliser certains projets attendus depuis longtemps (construction d'un bâtiment reliant l'église au presbytère [ill. 14], installation des trois statues dans les niches de la façade laissées jusque-là vacantes) et d'entreprendre, au cours des années 1950, un vaste programme pour repeindre complètement l'intérieur de l'église et procéder à la réfection du système électrique et de l'éclairage. On ne soupçonne pas encore

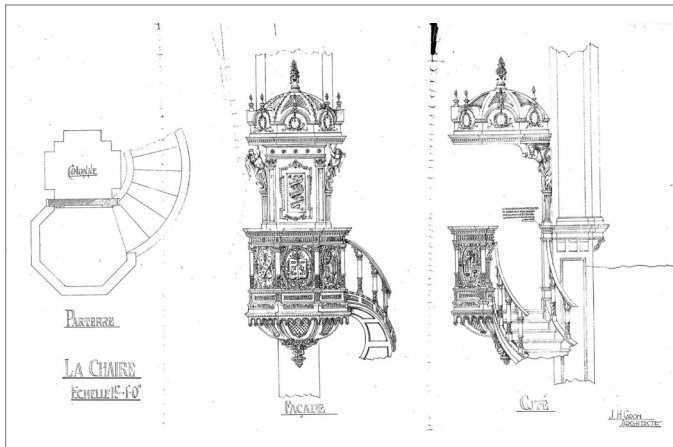
l'ampleur de la défection de la pratique religieuse qui déjà s'amorce.

Années 1960-1970 : grands bouleversements et émergence des représentations patrimoniales

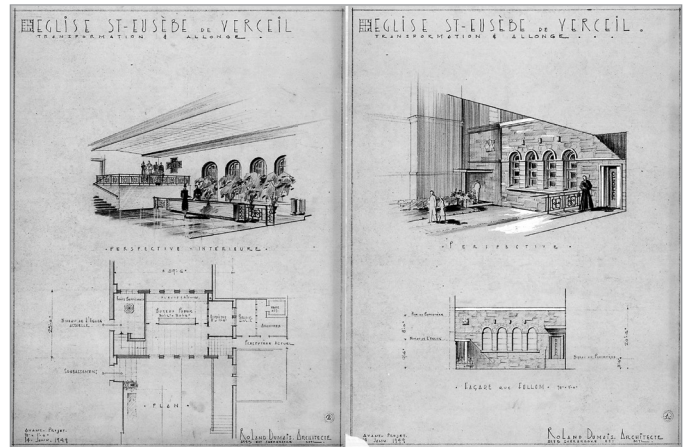
La diminution des revenus de la paroisse dès le début des années 1960 est un signal d'alarme pour le Conseil de fabrique qui commence alors à multiplier les stratégies pour recueillir des fonds auprès des paroissiens (quêtes spéciales, « tirelires » distribuées dans les foyers, système de quêtes sous enveloppe), alors que, dans la foulée du second concile du Vatican, on incite à orienter les visites paroissiales sur la pastorale plutôt que sur la perception de la dîme. Les responsables de la paroisse identifient aussi divers facteurs et transformations qui ont cours dans le quartier et qui pourraient expliquer ce sous-financement,

comme l'appauvrissement du quartier et la « taudification » d'un grand nombre de logements³⁷, le fait que des paroissiens fréquentent d'autres églises dans le voisinage, ainsi que « l'exode » des plus fortunés d'entre eux vers la campagne les fins de semaine d'été, ne contribuant pas de ce fait aux quêtes du dimanche³⁸. Néanmoins, la situation reste tolérable, la paroisse s'étant allégée de sa dette et n'ayant pas à entreprendre de travaux majeurs. On procède en effet à quelques réparations et à des réaménagements dans l'esprit de la nouvelle liturgie (retrait de la chaire, de la balustrade, du banc des marguilliers, « modernisation » du maître-autel en le recouvrant de panneaux de contreplaqué), toutes des interventions qui n'engagent pas de grands frais.

La situation se complique au début des années 1970, alors que les recettes



ILL. 13. CHAIRE ET ABAT-VOIX DE L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL TELS QUE PROJETÉS PAR JOSEPH-HENRI CARON. | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL.



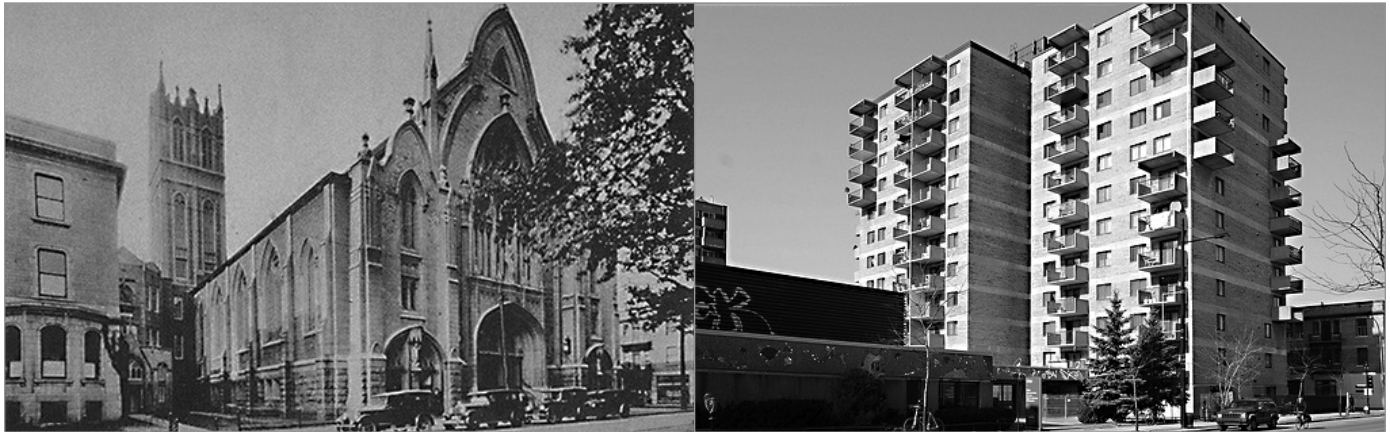
ILL. 14. PLAN, PERSPECTIVES ET ÉLÉVATION EXTERIEURE DE L'«ALLONGE», BÂTIMENT DEVANT RELIER L'ÉGLISE ET LE PRESBYTÈRE, RÉALISÉ EN 1949. L'OPTIMISME ET LA MODERNITÉ DE LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE SE TRADUISENT DANS LES DESSINS DE L'ARCHITECTE ROLAND DUMAIS. | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL.

continuent de décroître, que la flambée du prix de l'«huile à chauffage» commence à poser un nouveau défi et que, à la suite d'une inspection du service des incendies, la Ville de Montréal fait parvenir à la fabrique une lettre accompagnée d'une liste de «47 réparations, rectifications ou améliorations³⁹» qui doivent être réalisées dans les trente jours. Vu les coûts importants évalués pour la réalisation de ces travaux, on commence à se questionner sur la possibilité «d'abandonner⁴⁰» l'église, à l'exemple des paroisses qui ont démoli la leur au cours des mêmes années. Accompagné dans sa réflexion par l'archevêché, représenté par la personne de l'abbé Claude Turmel, directeur du Comité d'art sacré du diocèse, acteur incontournable de la «patrimonialisation» des églises⁴¹, et qui se montre favorable à la conservation, le Conseil de fabrique commence néanmoins à envisager sérieusement sa disparition. Lors d'une assemblée des paroissiens tenue le 18 mars 1973 pour décider du «sort de la bâtisse⁴²», à laquelle assistent 110 paroissiens, la voix des citoyens favorables à la conservation de l'église est vite couverte par celle des tenants de l'option de «se mettre au pas de la nouvelle vague⁴³»,

soit de démolir l'église pour la remplacer par un centre communautaire, ce qui apparaît alors comme un exemple de «bonne pratique». Bien qu'aucune décision ne soit formellement prise à cette occasion et que l'archevêché continue d'assurer la fabrique de son assistance dans le maintien de la paroisse et de son église, les responsables paroissiaux continuent d'avancer dans la définition et la conception de leur projet de centre communautaire, rencontrant à plusieurs reprises le curé de la paroisse voisine de Sainte-Catherine-d'Alexandrie pour comprendre comment il avait pu réaliser le projet de démolition et de remplacement de son église par un ensemble à vocation communautaire (ill. 15). C'est probablement parce qu'ils n'ont pas réussi à réunir les fonds nécessaires à cette entreprise, ni de la part des gouvernements ni en provenance du «privé» (David Stuart de Macdonald Tobacco ayant été sollicité à cette fin), que l'église Saint-Eusèbe nous est parvenue jusqu'à aujourd'hui.

Dans l'intervalle, on assiste à un changement de cap du côté des autorités diocésaines. Le Comité d'art sacré est créé tardivement en 1970, dans la foulée de

recommandations du second concile du Vatican visant le renouveau liturgique⁴⁴, mais naît surtout de l'urgence engendrée par les démolitions d'églises⁴⁵ auxquelles son instigateur, l'abbé Turmel, est un ardent opposant. Le discours de l'archevêque, M^{gr} Paul Grégoire, se veut cependant plus pragmatique et prudent, celui-ci voulant, en l'occurrence, éviter de s'engager à assumer seul le fardeau financier que représente la sauvegarde des églises⁴⁶. Des discussions ont cours entre le ministère des Affaires culturelles d'alors et l'archevêché qui avance l'argument du culte comme un fait de culture pour justifier l'implication de l'autorité publique (d'abord au titre de «monument historique», puis de «patrimoine»), laquelle procède durant cette période au classement de quelques églises de Montréal (qui n'aurait compté jusqu'alors qu'une seule église classée⁴⁷). Richard Gauthier croit que ce serait l'engagement des gouvernements (en particulier celui du Québec) d'allouer des sommes à la conservation des églises qui aurait mené au changement de discours de l'archevêque. Ainsi, en 1975, ce dernier assure qu'aucune église paroissiale d'intérêt patrimonial ne serait vouée à la



ILL. 15. ÉGLISE SAINTE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE PEU APRÈS SA CONSTRUCTION, QUI SERA DÉMOLIE ET REMPLACÉE PAR UN COMPLEXE COMPOSÉ D'IMMEUBLES D'HABITATION À LOYER MODIQUE ET D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AU DÉBUT DES ANNÉES 1970. | GUILLAUME ST-JEAN, 2010.



ILL. 16. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL. ON APERÇOIT À GAUCHE L'AUTEL TEL QU'ÉRÉAMÉNAGÉ À LA FIN DES ANNÉES 1960. À DROITE, PHOTO AYANT SERVI AUX EFFORTS DE RECONSTITUTION DE L'AUTEL À LA FIN DES ANNÉES 1980. | ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE. DATES ET AUTEURS NON CONNUS.



ILL. 17. À GAUCHE, EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL, RUE FULLUM, EN 2011. À DROITE, ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS DE SOREL, CONSTRUITE EN 1926-1928 D'APRÈS LES PLANS DE L'ARCHITECTE JOSEPH-HENRI CARON. L'ÉGLISE A ÉTÉ ACQUISE PAR LA VILLE DE SOREL EN 2006. ELLE EST ACTUELLEMENT LOUÉE AU CLUB ALTIGYM. | GUILLAUME ST-JEAN (GAUCHE); LYNE BERNIER, 2010 (DROITE).

démolition, mot d'ordre de la nouvelle politique de sauvegarde de l'archevêché⁴⁸.

À Saint-Eusèbe, un comité conjoint paroisse-diocèse est mis en place en septembre 1976, appelé « Comité pour la conservation de l'église Saint-Eusèbe-de-Vergeil », où siègent deux représentants du Comité de construction et d'art sacré de l'archevêché (les abbés Claude Turmel et Jean-Claude Turcotte) et des marguilliers en exercice. L'archevêché avance une somme puisée dans un « fonds créé

spécialement pour venir en aide aux paroisses en difficulté⁴⁹ dans le but de procéder aux réparations urgentes (qui n'avaient toujours pas été réalisées cinq ans plus tard !), notamment à la toiture et à la pierre, alors qu'on fait état de « trous béants dans le plafond et les murs de l'église⁵⁰ ». Cette aide prend la forme d'un prêt sans intérêts et sans date d'échéance, dont la paroisse se sera prévalu à plusieurs reprises (ayant remboursé à quelques occasions sa dette, pour mieux la renouveler...).

Consolidation d'un discours patrimonial et d'un attachement renouvelé : années 1980-1990

À l'aube des années 1980, la notion de patrimoine semble bien intégrée par les représentants paroissiaux et l'idée de démolir l'église est reléguée depuis longtemps aux oubliettes. À cette époque, des fonds sont attribués par le gouvernement fédéral, par le biais des programmes d'emploi et « d'emploi étudiant », et servent à effectuer des travaux

sur les églises de Montréal. La paroisse Saint-Eusèbe se prévaut une première fois d'une aide financière dans le cadre d'un « Programme d'emploi d'été fédéral pour les jeunes⁵¹ » pour un projet « d'embellissement de l'église » réalisé durant l'été 1980, reconduit l'année suivante dans le cadre d'un « nouveau programme d'emploi Projets de développement communautaire du Canada 1980-1981 au ministère Emploi et Immigration⁵² ». Ce projet est libellé « Conservation architecturale et artistique du patrimoine religieux de St-Eusèbe-de-Vergeil⁵³ », ce qui reflète l'évolution des discours sur le patrimoine. Ces deux projets permettent finalement de réaliser des travaux dans les transepts, ainsi que des réparations à la maçonnerie et au perron. En 1983, un nouveau programme fédéral pour « réduire le nombre de chômeurs » rend possible un projet de plus grande envergure, désigné « Projet relais du Gouvernement d'Ottawa pour l'embellissement du patrimoine St-Eusèbe ». Ce dernier aurait fait partie d'une enveloppe plus vaste de 15 millions de dollars ayant servi à la restauration de 115 églises du diocèse de Montréal en 1983-1984⁵⁴.

La paroisse réunira dans ce contexte un budget de 175 000 dollars⁵⁵, venant des gouvernements fédéral et provincial, y inclus un prêt de 50 000 dollars de l'archevêché pour procéder à des travaux qui seront réalisés en 1984, confiés à l'entrepreneur Jean-Guy Melançon sous la supervision des architectes Blouin Blouin et Associés (Paul Faucher, responsable du projet). Hormis des réparations au toit et à la maçonnerie, ainsi que la réfection du système électrique et de l'éclairage, tout indique qu'on ait priorisé des interventions de nature cosmétique, l'essentiel des dépenses du chantier (plus de 120 000 \$) ayant servi à repeindre l'intérieur de l'église⁵⁶, avec des résultats discutables rétrospectivement⁵⁷.

Ces années semblent caractérisées par une orientation plus conservatrice au sein de la paroisse où se manifeste la volonté « de rendre [aux] paroissiens leur église d'antan⁵⁸ ». Ainsi, à la fin des années 1980, les marguilliers mettent beaucoup de soin pour tenter de rétablir le maître-autel dans son état d'origine, le décor des années 1960 ne s'agençant pas avec « le style de l'église » (ill. 16). C'est à cette même époque que l'église accueille l'Œuvre de Saint-Pérégrin, organisation caritative fondée en 1987 qui voue un culte au saint réputé être, entre autres choses, le patron des cancéreux. Elle aménage un sanctuaire à l'église Saint-Eusèbe-de-Vergeil, qui devient de ce fait un lieu de pèlerinage qui, en certaines occasions, accueille des foules importantes.

Au cours des années 1990, un nouveau « programme d'infrastructures » réunit des fonds gouvernementaux de 7,5 millions de dollars, qui sont confiés à l'Association interconfessionnelle Pierres Vivantes, née en 1993 et active dans la région de Montréal. Cette somme aurait permis de réparer, en 1994-1995, « 53 églises, dont 43 catholiques romaines, 5 anglicanes, 3 de l'Église unie et 3 synagogues⁵⁹ ». Saint-Eusèbe-de-Vergeil bénéficie de ce programme qu'on appelle dorénavant le « Projet d'infrastructures, volet IV – Canada-Québec », faisant partie de la liste des quarante églises du diocèse de Montréal identifiées par le Comité de construction et d'art sacré lors d'une « étude de faisabilité sur la restauration et l'entretien de plusieurs églises, dont la vôtre, à l'intérieur d'un programme fédéral pour la promotion du tourisme et la revalorisation du patrimoine⁶⁰ ». Le budget total du projet de 54 650,97 dollars (financé à parts égales par les gouvernements fédéral, provincial et la paroisse, donc 18 216,99 dollars versés par chacune des instances gouvernementales) s'avère néanmoins nettement insuffisant

par rapport aux besoins évalués à 200 000 dollars sur la base de soumissions reçues l'année précédente⁶¹. Ils permettent néanmoins certaines réparations aux vitraux, à la maçonnerie et à la toiture⁶², réalisées à la fin de l'année 1995.

Le siècle s'achève avec la consécration de l'église (qui n'avait à ce jour pas encore fait l'objet d'une dédicace), le 14 novembre 1998, à l'occasion du centenaire de la paroisse, bien qu'elle soit alors dans un état affligeant qui ne fera que s'aggraver au cours des années suivantes : chute d'éléments de la façade, infiltration d'eau par le toit à la hauteur du transept, plâtre qui tombe à l'intérieur, plancher du clocher brisé, « perron qui coule comme une passoire⁶³ ». Néanmoins, son caractère patrimonial semble désormais affirmé par les efforts et la reconnaissance opérés au fil des ans. L'église fait par ailleurs l'objet de mentions dans des ouvrages ou des articles spécialisés, figurant notamment parmi les « belles églises » de Montréal⁶⁴. Elle attire en outre l'attention du milieu cinématographique ; elle est repérée pour quelques tournages ou projets de tournages, dont le plus célèbre est sans doute, en 1981, le film de Gilles Carle *Les Plouffe*, où le site paroissial devient celui de la paroisse Saint-Joseph de Québec.

Années 2000 : interruption d'une patrimonialisation ?

Le nouveau siècle s'amorce avec de nombreux défis pour les responsables et la communauté (réduite) des fidèles de Saint-Eusèbe. À la suite de la suppression des paroisses Saint-Anselme et Saint-Vincent-de-Paul (auparavant réunies, avec Saint-Eusèbe, au sein d'une même unité pastorale) au profit de Saint-Eusèbe en 2003, cette dernière hérite de leurs actifs immobiliers, ce qui s'avère ajouter à son fardeau, malgré les quelques hausses de revenus amenées par la

fusion. La facture de chauffage des trois églises réunies est faramineuse⁶⁵ et ces bâtiments ont aussi leur lot de besoins et d'incidents. Aussi, cherchera-t-on à s'en départir dès que possible. En 2006, l'église et le presbytère de Saint-Anselme sont vendus 300 000 dollars à l'organisme d'entraide Les Maisons Adrianna, déjà locataire des lieux depuis 2004. L'église et le presbytère de la défunte paroisse Saint-Vincent-de-Paul sont quant à eux vendus en 2006 au Centre Parole de Vie (Word of Life Centre), communauté évangélique représentée par le pasteur Curtis Maloga. La vente, au montant de 800 000 dollars, fait l'objet d'une entente contractuelle sur trois ans; la paroisse ne reçoit finalement que les 300 000 dollars initiaux, le Centre Parole de Vie devenant rapidement insolvable et l'église récemment acquise grevée d'hypothèques légales.

Pendant ce temps, des changements importants ont lieu dans la mise en place d'une structure vouée à la préservation du « patrimoine religieux » québécois. Le problème de la désaffectation des églises s'étant aggravé et généralisé, on réalise, toutes confessions religieuses « historiques » confondues, l'ampleur de l'hécatombe qui s'annonce. La FPRQ prend le relais de l'Association interconfessionnelle Pierres vivantes, en 1995, afin d'encadrer l'action à l'échelle du Québec et d'administrer le financement consacré aux projets de restauration, dans le cadre duquel elle reçoit un montant initial de 35 millions de dollars sur cinq ans⁶⁶. Vu l'insuffisance de ces fonds, c'est plutôt 101,5 millions de dollars qui sont investis durant cette période, la région de Montréal bénéficiant de 25 pourcent de ce montant (alloués à la restauration de 83 bâtiments⁶⁷) avant que des critères d'admissibilité ne soient clairement établis. La paroisse Saint-Eusèbe ne bénéficie pas de cette enveloppe, mais elle est en

attente des sommes qu'on lui laisse entrevoir depuis plusieurs années. Les résultats de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (réalisé en 2003), que l'exercice de hiérarchisation prolonge, ne seront connus de la paroisse qu'en 2007.

Durant ce temps, les besoins se multiplient et les marguilliers comptent encore sur l'aide annoncée du ministère, mais la promesse sera démentie à l'occasion d'une rencontre avec des représentants de l'archevêché. Le procès-verbal de l'assemblée du Conseil de fabrique du 14 juin 2007 mentionne laconiquement : « Nous ne pouvons espérer aucune aide, ni du gouvernement, ni de l'Archevêché⁶⁸. » Nulle part les délibérations de la fabrique ne font mention de l'inventaire et de la note « D » (moyenne) attribuée à l'église, mais la chronologie des événements porte à faire ce lien. Les conséquences de ce classement pour la paroisse semblent aller bien au-delà du seul impact financier qui en découle, dans l'effet démobilisateur sur les paroissiens qui intégreront l'idée que l'église Saint-Eusèbe « n'est pas patrimoine⁶⁹ ». Ainsi, les efforts réitérés depuis une trentaine d'années pour les convaincre du contraire et du caractère « patrimonial » de leur église sont-ils annihilés, modifiant considérablement les horizons futurs de la communauté.

Si l'on n'a probablement pas anticipé cet effet de déposséder symboliquement les communautés locales de leur patrimoine à travers ce système de hiérarchisation devant établir des priorités quant à la répartition de l'aide financière et des protections⁷⁰, il n'en demeure pas moins qu'il déconstruit la valeur de ce bien pour ses qualités propres et son importance à l'échelle locale. La fiche d'inventaire réalisée par les enquêteurs montre d'ailleurs que ces derniers ont évalué l'église plutôt favorablement :

appréciations « C » pour les valeurs historique et symbolique, « B » pour les valeurs d'art et d'architecture de son extérieur et de son intérieur, ainsi que la mention « + » pour « l'intérêt de l'environnement » que présente l'ensemble paroissial. Selon Luc Noppen, « ce déficit de notoriété » s'explique probablement par l'état de conservation de l'église constaté lors de l'inventaire, alors qu'il estime que l'église constitue « en soi un patrimoine de grande qualité »⁷¹. On peut en déduire également, comme pour plusieurs églises catholiques de la même époque, qu'elle ait été examinée comme faisant partie d'un échantillon plus vaste, ce qui la déconsidère du point de vue de son unicité. On constate d'ailleurs qu'une autre église du même architecte réalisée en 1926-1928, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Sorel, qui à première vue ne semble pas être d'un plus grand intérêt (historique, architectural, artistique) que Saint-Eusèbe, est considérée comme « exceptionnelle » (cote « B ») (ill. 17).

Une meilleure catégorisation n'aurait sans doute nullement garanti la pérennité du lieu à long terme, pas plus d'ailleurs le fait qu'elle soit identifiée dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (arrondissement Ville-Marie) comme immeuble de « valeur patrimoniale exceptionnelle » et son environnement comme « secteur de valeur patrimoniale intéressante »⁷². L'énoncé d'intérêt patrimonial rédigé en 2012 par un comité de travail piloté par la Ville de Montréal, qui réitère les valeurs patrimoniales de l'église, se révèle également un effort de valorisation sans suites, ne faisant, dans le contexte, qu'ajouter des signaux contradictoires⁷³.

Bien démunie devant l'ampleur de la tâche, la fabrique, forcée de s'en remettre surtout à ses propres moyens, assure tant

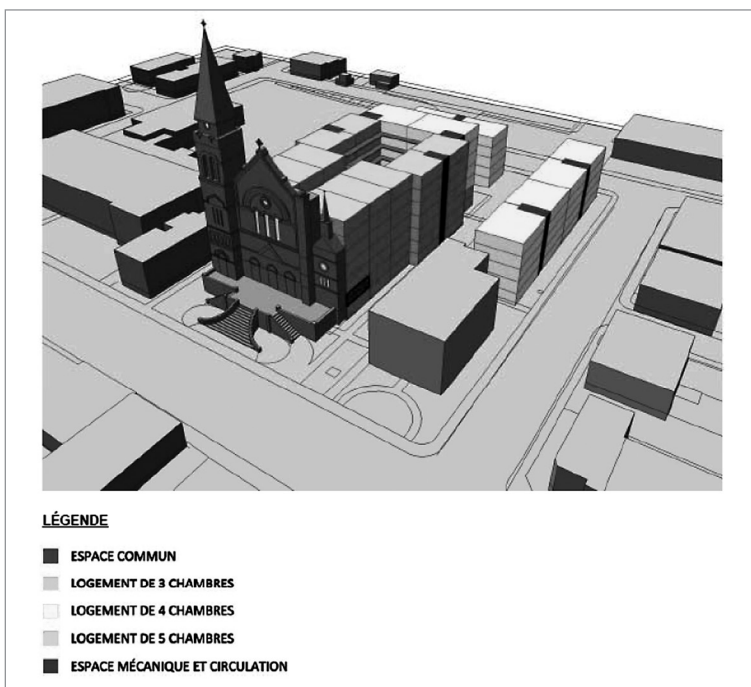
bien que mal la survie de l'entité (l'église haute progressivement interdite au culte pour cause de dangerosité)⁷⁴ et, à l'occasion, des entrées d'argent ponctuelles lui permettront de procéder à quelques interventions urgentes, alors que les coûts d'une restauration intégrale sont maintenant estimés à plusieurs millions de dollars. On continue néanmoins d'espérer un sauvetage de la part de l'archevêché. Ce dernier fait en effet volteface, avec l'arrivée d'un nouvel archevêque déterminé à conserver les églises de son diocèse et qui prescrit, en 2012, un moratoire sur la vente d'églises (qui sera levé très récemment) et manifeste l'intention de restaurer l'église Saint-Eusèbe à ses propres frais. Des travaux sont entamés au cours de l'année 2014 mais interrompus aussitôt, après la découverte de problèmes structurels qui auraient rendu beaucoup trop coûteuse la restauration⁷⁵. L'église est dès lors en sursis.

On a assisté à une certaine mobilisation du milieu communautaire du quartier pour tenter de développer un projet de conversion pour l'église. Différents scénarios ont été explorés (dont la démolition partielle adjointe d'un projet d'habitation, la recherche d'un organisme culturel pour l'occuper), mais aucun n'a pu être mené à terme (ill. 18). Alors que le quartier montre des besoins criants et que la pauvreté y sévit de manière lancinante, que des manifestations isolées témoignent d'un certain attachement et d'un intérêt de la communauté locale pour l'église, l'abandon par « l'institution patrimoniale » et l'absence d'un processus véritablement mobilisateur pour susciter ou stimuler la formation d'une « communauté patrimoniale » active autour de ce lieu n'ont fait que contribuer à cette spirale descendante, l'église devenant à son tour le symbole de « l'incapacité » du milieu.

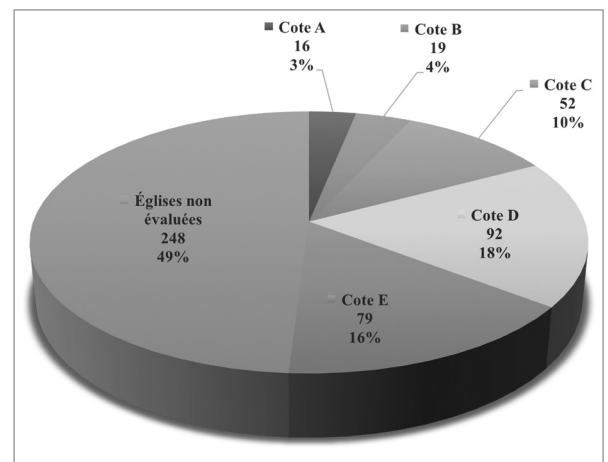
POUR UNE ACTION COHÉRENTE ET CONCERTÉE AUX ÉCHELLES LOCALE ET RÉGIONALE

L'exemple de Saint-Eusèbe-de-Verceil illustre « de l'intérieur » les étapes d'une patrimonialisation et montre aussi comment les changements de regard du point de vue de l'institution patrimoniale, entraînant une rupture de ce processus, sont susceptibles de fragiliser davantage un milieu local déjà affaibli qui a investi par le passé des valeurs et beaucoup de ses moyens (limités) dans un bâtiment, que cette même institution s'est appliquée à valoriser dans un premier temps.

Ce cas est emblématique de la situation de plusieurs églises situées dans les plus anciennes paroisses des quartiers centraux, jugées moins intéressantes lorsqu'elles sont comparées aux églises-monuments les plus précieuses du



ILL. 18. PROJET D'HABITATION SUR LE SITE DE LA PAROISSE SAINT-EUSÈBE-DE-VERCEIL, NE CONSERVANT QUE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE. | RAYSIDE LABOSSIÈRE, 2012.



ILL. 19. COTES ATTRIBUÉES AUX LIEUX DE CULTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (TOUTES CONFESSIONS CONFONDUES). CE GRAPHIQUE EXCLUT L'ÉVALUATION DES ÉGLISES MODERNES (CONSTRUITES APRÈS 1945). AINSI, PRÈS DE LA MOITIÉ DES ÉGLISES (49 %) SITUÉES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉES LORS DE L'EXERCICE DE HIÉRARCHISATION DE 2006. CETTE ÉVALUATION N'A ÉTÉ FAITE QU'EN 2014-2015 ET SEULES CELLES QUI ONT OBTENU UN « A » SONT ADMISSIBLES AU PROGRAMME DE SUBVENTION. PAR AILLEURS, 47 ÉGLISES N'ONT JAMAIS ÉTÉ INVENTORIÉES LORS DU RECENSEMENT DE 2003 PARCE QU'ELLES ÉTAIENT DÉJÀ FERMÉES AU CULTE À CE MOMENT : FINALEMENT, 36 ÉGLISES ÉRIGÉES APRÈS 1975 N'ONT PAS ÉTÉ PRISES EN CONSIDÉRATION LORS DE L'EXERCICE D'INVENTAIRE, DONT LA DATE BUTOIR AVAIT ÉTÉ FIXÉE AUX ÉGLISES ÉRIGÉES AVANT 1975. | INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC, COMPILATION DE LYNE BERNIER, 2017.



ILL. 20. ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX DÉMOLIE EN 2014, MALGRÉ UNE RECOMMANDATION CONTRAIRE DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL. | MARIO PARENT, 2014.

centre-ville, et qui n'ont pas reçu un classement approprié au terme de l'exercice de hiérarchisation. Des études historiques et patrimoniales approfondies, à l'échelle d'un quartier ou d'un arrondissement, auraient certainement mieux éclairé la prise de décision. La valeur d'urbanité de ces églises montréalaises ne peut se mesurer au niveau régional. Leur intérêt réside dans la proximité; leurs valeurs patrimoniales et leur intérêt historique doivent être envisagés à la même échelle, permettant ainsi de mieux identifier tant les besoins du culte que les besoins sociaux exprimés au niveau local. Les critères d'admissibilité aux programmes définis par le CPRQ constituent donc, dès le départ, un frein à l'obtention de fonds publics pour les communautés locales qui souhaitent renouveler la signification de leur église et permettre une conversion respectueuse de ses caractéristiques formelles⁷⁶ (ill. 19).

Le cas présenté, élargi à l'échelle de la ville ou du diocèse de Montréal, fait pareillement ressortir une certaine incohérence dans l'action publique, mais surtout un problème de gouvernance, comme en témoigne le manque de coordination et de dialogue entre les parties prenantes. En ce qui concerne les églises catholiques en particulier, les autorités diocésaines n'ont pas toujours été transparentes, ni persistantes dans leurs orientations, vis-à-vis du reste de la société et même vis-à-vis des paroisses, dont la gestion n'est pas non plus exempte de conflits internes et qui se trouvent coupées en grande partie de leurs liens historiques avec les communautés locales au sens large. On constate généralement une grande inertie de la part des autorités municipales qui auraient pu assurer un plus grand leadership dans la recherche de solutions et peut-être faciliter le dialogue entre acteurs d'une

éventuelle patrimonialisation (propriétaires – Églises et paroisses –, acteurs de la société civile, population locale, etc.) en définissant des mécanismes de consultation qui permettraient un véritable dialogue et une mobilisation à l'échelle locale, voire en réfléchissant à des mécanismes de financement à même la fiscalité municipale. Bien qu'on fasse montre dans les documents d'urbanisme de bonnes intentions en tentant de valoriser le patrimoine ecclésial et en soutenant financièrement des études de faisabilité⁷⁷, ces efforts restent timides et généralement sans effet. Le plus souvent, on constate même un manque de coordination entre instances municipales (Conseil du patrimoine de Montréal, Direction du patrimoine au sein de la ville-centre, des arrondissements, etc.), par exemple lorsque les arrondissements, « émetteurs de permis », outrepassent des avis du Conseil du patrimoine⁷⁸ (ill. 20).

Si les solutions pour nos églises « montréalaises » semblent résider dans la concertation à l'échelle locale, on ne peut néanmoins toujours procéder à la pièce; des mécanismes similaires doivent exister à l'échelle du territoire montréalais. C'est sur le terrain de la ville que l'inscription des églises se tisse au temps présent. La valeur d'urbanité de ces lieux, qui indéniablement apportent souvent une « plus-value » à l'espace urbain qui les entoure, devrait engager une certaine forme de réciprocité (c'est-à-dire que ces lieux puissent retirer quelque chose en contrepartie). De plus, ces grandes « églises-cathédrales » qui participent de l'image de la ville, de cette identité urbaine de la « ville aux cent clochers » dont se réclame Montréal, ont été déconsidérées du point de vue de leur valeur patrimoniale du fait qu'elles ne constituent pas une « rareté »; or, cela est paradoxal quand on retourne l'argument en considérant leur effet d'ensemble et leur importance à l'échelle

de la ville, phénomène auquel la Ville de Montréal devrait aussi s'attarder.

Les églises catholiques de Montréal n'ont pas obtenu (en termes numériques) proportionnellement une part importante de l'enveloppe financière accordée aux églises depuis 2001 à l'échelle du Québec⁷⁹. Cette donnée rend compte du déficit de reconnaissance de ce corpus. Mais au-delà de l'aspect financier, les fonds au demeurant insuffisants pour la sauvegarde de l'ensemble des églises, il reste que dans la perspective d'une patrimonialisation soutenue, les discours et les valeurs sur lesquels s'énonce ce patrimoine, en mesure de le faire et de le défaire, se doivent d'être cohérents (comment un même lieu peut-il être à la fois « moyen » et « exceptionnel »?). Si les statuts de protection juridique (qui font également défaut aux églises de notre corpus, cela aux trois ordres de gouvernement) ne sont pas non plus garants de la pérennité d'un lieu (posant d'autres défis pour leurs détenteurs), les institutions et les experts du patrimoine ont néanmoins cette responsabilité d'une valorisation active (au terme d'un travail de recherche et d'évaluation sérieux) qui permette de passer le relais et de dynamiser l'action des communautés locales soucieuses de leur « patrimoine » plutôt que d'interférer par des sentences hâtives et arbitraires.

NOTES

1. On se référera sur ce sujet à Bernier, Lyne, 2015, *Les églises et les bâtiments à caractère religieux de Montréal : de la francisation à la patrimonialisation*, thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Institut de géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale, partie II, [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01144467].
2. Nous référons à la patrimonialisation comme au processus par lequel se constitue le patrimoine. On peut l'entendre globalement comme un processus de « réinvestissement des héritages architecturaux ». Veschambre, Vincent, 2008, « Patrimonialisation, marquage et appropriation symbolique de l'espace », dans *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21. Il peut s'échelonner sur plusieurs années et connaître différents basculements de sens, selon les époques. En effet, l'écosystème patrimonial, c'est-à-dire l'équilibre entre l'écologie (soit le « patrimoine et son milieu », ses acteurs, par exemple) et l'économie (c'est-à-dire le « patrimoine et son administration », soit « l'organisation entre eux des éléments de ce milieu », ni plus ni moins que son encadrement institutionnel) de l'objet en question, peut se transformer dans le temps. Voir à ce sujet Morisset, Lucie K., 2009, *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec, Presses de l'Université du Québec; Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 27.
3. Compilation faite par Lyne Bernier à partir de différentes sources, dont : le site du diocèse de Montréal; Courville, Serge, Normand Séguin et Fonds Gérard-Dion (dir.), 2001, *La paroisse*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Atlas historique du Québec »; Dauth, Gaspard, 1900, *Le diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*, Montréal, Eusèbe Senécal & Cie. Voir thèse de Bernier : tableau 2.1, p. 444-454.
4. D'après la compilation de Bernier.
5. Il s'agit d'un terme que ce professeur utilise fréquemment dans ses enseignements. On peut se référer notamment à Noppen, Luc, 2008, *L'église Saint-Brigide-de-Kildare. Étude historique, analyse architecturale, évaluation patrimoniale*, Québec, Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, version préliminaire, novembre, p. 203 et 212.
6. Morisset, Lucie K., Luc Noppen et Patrick Dieudonné, 2004, *Patrimoines modernes. L'architecture du vingtième siècle à Chicoutimi*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 29; et Bernier : partie II.
7. Pour des détails sur cette problématique, consulter Bernier : partie II.
8. On dénombre une douzaine de cas d'églises catholiques démolies durant les années 1960-1970. Certaines ont été sacrifiées lors de la construction d'autoroutes et de grandes infrastructures de transport : églises Saint-François-d'Assise à Longue-Pointe, en 1964 (pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine); Saint Anthony of Padua et Our Lady of Good Counsel/Saint Mary, en 1971 (autoroute Ville-Marie). D'autres ont laissé place à des écoles : églises Saint-Henri en 1969 et Saint-Georges en 1971; alors que les églises Sainte-Clothilde et Sainte-Catherine-d'Alexandrie, respectivement démolies en 1971 et 1973, sont remplacées par un complexe intégrant de l'habitation sociale, un centre communautaire et une chapelle. On trouve encore l'église Saint-Dominic démolie en 1975, dont le site est occupé par un jardin communautaire. Le cas le plus célèbre est sans doute celui de l'église Saint-Jacques-le-Majeur, démolie en 1975, dont seulement le clocher et un transept (classés en 1973) ont été conservés et intégrés à l'Université du Québec à Montréal. On peut consulter Bernier (tableau 2.4, p. 462) pour la liste de toutes les églises catholiques disparues.
9. Cinq niveaux ont établi les valeurs patrimoniales des lieux de culte inventoriés : incontournable (A), exceptionnelle (B), supérieure (C), moyenne (D) et faible (E). Par conséquent, les lieux de culte dont la valeur patrimoniale a été jugée moyenne ou faible ont été exclus et ne sont plus admissibles au programme d'aide gouvernementale. La réalisation de l'inventaire et l'évaluation patrimoniale qui a suivi ont permis de resserrer les conditions d'octroi des fonds gouvernementaux, dont les critères n'étaient pas définis auparavant : en excluant les lieux de culte construits après 1945 (représentant 44 % des lieux de culte inventoriés au Québec et 50 % de ceux recensés à Montréal) et ceux dont la valeur patrimoniale a été jugée insuffisante. Le nombre de lieux de culte répondant aux critères d'admissibilité s'élève dorénavant à 572 à l'échelle du Québec, 68 d'entre eux étant situés à Montréal. Ainsi 36 % des 1554 lieux de culte construits avant 1945 sont jugés d'intérêt patrimonial (cotés A, B et C), comparativement à seulement 16 % des 425 églises de Montréal répertoriées par la Fondation en 2004 (voir Bernier : 338). S'ajouteront en 2016 les églises construites entre 1945 et 1975 qui ont reçu la note A.
10. Cette expression est tirée des Archives de la paroisse. Pour plus de détails sur le cas de la paroisse et église Saint-Eusèbe-de-Vergeil, on pourra consulter la thèse de Josée Laplace [en évaluation], où il fait l'objet d'un long développement : *Expériences d'églises : sémiographies et ethnographies d'une mémoire patrimoniale*, thèse de doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal.
11. Bien que, selon la Loi sur les fabriques, l'érection d'une paroisse devait se faire à la demande d'une majorité de francs-tenanciers, c'est après que le premier curé, désigné par

- l'archevêque, ait fait l'acquisition d'un terrain et fait ériger une chapelle temporaire sur le site (démarches tenues secrètes du public) que la demande a été officialisée.
12. Le prêtre chargé de la création de la paroisse explique dans un « mémoire » que celle-ci devait être mise en place « avant que la spéculation s'y mette ». Archives de l'archidiocèse de Montréal, « Mémoire sur l'achat d'un terrain pour la chapelle provisoire et les écoles d'une paroisse, prise sur la paroisse Saint-Vincent de Paul à Montréal », par J.G. Payette, prêtre, à Florent Bourgeault, doyen du chapitre de la Cathédrale St-Jacques à Montréal, 31 août 1896, p. 1, dossier 355.146.
 13. Archives de l'archidiocèse de Montréal, « Requête des habitants francs tenanciers demandant l'érection canonique de la paroisse de St-Eusèbe » adressée à messire F. Bourgeault, le 25 avril 1897, dossier 355-146. Ce chiffre serait quelque peu surévalué en regard d'autres sources.
 14. On l'estime à près de 1600 familles en 1915, selon des données du recensement rapportées par Parrot, C.E., « Nos paroisses. Saint-Eusèbe. Le chiffre de la population reste stationnaire – Croissance des usines – Groupement ouvrier – Les étrangers », *Le Devoir*, 18 novembre 1916.
 15. Le soubassement aurait présenté plusieurs vices de construction et exigé des réparations dès les premières années, alors que des témoignages de l'époque font état d'une « habitation malsaine » propice à la maladie. Archidiocèse de Montréal, Lettre de J.M. Barbeau, prêtre vicaire à Saint-Eusèbe, à E. Roy, VG [Vicaire général], 16 septembre 1914, dossier 355-146.
 16. Le Cahier des délibérations de la fabrique évoque à plusieurs occasions cette crainte de perdre des paroissiens, et notamment la présence de ressortissants est-européens ayant construit plusieurs églises sur le territoire de la paroisse, qui échappaient à son giron.
 17. La nature exacte du litige n'est pas connue, mais nous présumons qu'il concernait les problèmes liés à la construction du soubassement. Il se règle finalement hors cours, après que l'architecte ait engagé une poursuite contre la fabrique afin de « rétablir sa réputation ». Pour plus d'information, voir Laplace : 129-131.
 18. Pour des précisions sur le contexte historique et juridique du système de « répartition » au Québec, cet « impôt foncier avant la lettre », on peut se référer à Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2005, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 71-79.
 19. Cahier des délibérations de l'Œuvre et Fabrique de Saint-Eusèbe, Montréal, « Assemblée pour considérer le projet de loi devant être soumis à la Législature du Gouvernement de la Province de Québec », 2 mars 1921, p. 225. Les délibérations de la fabrique étant consignées dans plusieurs cahiers et sous plusieurs formats et appellations différentes au fil du temps, nous y référerons dorénavant par la simple mention de « procès-verbal ».
 20. Le montant du contrat général est négocié à 210 000 \$, mais on s'aperçoit qu'il faudrait 100 000 \$ supplémentaires pour terminer l'aménagement de l'église. L'archevêché accorde à la fabrique l'autorisation d'emprunter ce montant. Au final, les coûts totaux liés à la construction et au parachèvement du décor et du mobilier se chiffrent plutôt autour de 450 000 \$. Les dépenses consignées au livre des recettes et déboursés de la paroisse s'élèvent à 436 819 \$, mais des communications avec l'architecte font état d'un montant un peu plus élevé.
 21. Le texte de loi est retranscrit intégralement au Cahier des délibérations de la fabrique, octobre 1922, p. 251-259. Une copie du texte paru dans la *Gazette officielle* est conservée aux Archives de la Ville de Montréal (dossier « Rue Fullum »).
 22. *Id.* : art. 4.
 23. Selon l'article 7 de la même loi, une partie « d'icelui » devrait être employée à rembourser la dette actuelle de la fabrique (environ 30 000 \$), à la construction de l'église et de la sacristie, ainsi qu'au paiement des frais occasionnés par la négociation des emprunts et l'adoption de la présente loi.
 24. Le taux semble avoir varié selon les époques. À titre d'exemple, pour l'année 1943 et sur la base du rôle d'évaluation de 1942, l'ensemble des immeubles imposables étant évalué à 4 750 000 \$, on proposait de prélever 0,25 \$ par cent dollar de l'estimation des immeubles sujets à cotisation, de façon à rapporter 11 871,44 \$, montant requis pour permettre aux syndicats de faire face à leurs engagements et couvrir les frais liés à la cotisation et à la perception. (Procès-verbal du 17 novembre 1942, p. 476-482). Les registres de la fabrique indiquent par ailleurs une perception moindre, de l'ordre de 0,10 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation, au cours des premières années, et de 0,05 \$ le 100 \$ d'évaluation en 1950. À noter que l'acte de cotisation annuel était affiché sur les portes de l'église et que pendant cette période d'affichage, il était possible de déposer une plainte relative
 - audit acte. Le texte de loi stipule aussi : « si toutefois sur le même territoire, il existe une église paroissiale dite nationale, les immeubles appartenant à des catholiques romains de cette nationalité ne seront pas atteints par la présente loi ».
 25. Noppen, Luc, 2011, *Quelques propos sur le destin de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil (Montréal)*, Rapport soumis à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) en vue des consultations sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Centre-Sud, p. 2. La fiche d'inventaire de l'ILCQ (2003-06-257) évoque « un bel exemple de style beaux-arts », mais souligne que les arcades en plein cintre rappellent l'époque romane.
 26. Pensons notamment à l'église « byzantine » Saint-Michel-Archange, du même Aristide Beaugrand-Champagne en 1914-1915, ou à l'église Sainte-Marguerite-Marie-Alacoque, d'Ernest Cormier en 1924-1925.
 27. Noppen, *Quelques propos sur le destin... : 2*.
 28. Pour reprendre un terme employé dans la fiche de l'ILCQ 2003-06-257, p. 11.
 29. D'après Caron-Dricot, Andrée, 1997, *Les Caron. Une dynastie d'architectes depuis 1867*, Nicolet, Les Racontages, p. 198. L'auteure est la nièce de l'architecte.
 30. Voir Caron-Dricot, *ibid.* Son père et ses frères étaient des architectes autodidactes ayant érigé bon nombre d'institutions et d'églises dans le Centre-du-Québec. On retrouve quelques-unes de ces compositions asymétriques apparentées dans leur production graphique.
 31. Mouvement caractéristique du tournant du XX^e siècle réinterprétant très librement les styles anciens, avec le recours à des techniques modernes. Voir Trépanier, Paul, n.d., « L'éclectisme dans l'architecture des églises catholiques québécoises », site du Conseil du patrimoine religieux du Québec, [http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/architecture/eclectisme1_f.htm], consulté le 15 avril 2013 (ce document n'était plus disponible au moment d'aller sous presse...).
 32. Auteur anonyme, 1923, « Magnificent New Church for the Parish St. Eusèbe de Verceil », *The Standard*, 23 juin, p. 40. L'article est bilingue, mais ces indications n'apparaissent pas dans la partie en français.
 33. Plâtre ornemental très dur, texturé pour lui donner l'apparence du marbre.
 34. Procès-verbal, 2 octobre 1922, p. 246.

35. D'après la soumission de William Rochon, « entrepreneur électricien, manufacturier de fixtures à gaz et électrique », 27 novembre 1923. Archives de la paroisse Saint-Eusèbe, dossier « Réparations église ».
36. Voir la thèse de Laplace : section 3.5. Ces discours exacerbent le sentiment nationaliste. Parmi les orateurs, Camilien Houde (qui deviendra maire de Montréal), alors député conservateur de Sainte-Marie au provincial.
37. De l'avis d'un vicaire qui sonne l'alerte sur une éventuelle démolition de l'église : « Gérard Laurin, vicaire de cette paroisse depuis 18 ans. Inexorablement, il a vu se transformer en taudis une bonne moitié des maisons du quartier délimité par les rues Sherbrooke, Delorimier, du Hâvre [sic] et Coupal. » Longpré, Paul, « Ville aux cents clochers, Montréal les perd un à un », *La Presse*, 19 novembre 1973.
38. *Id.*
39. D'après le procès-verbal du 6 décembre 1971, p. 228.
40. « [U]ne étude sérieuse sera faite à l'effet de déterminer si la fabrique a les moyens financiers de conserver cette bâtisse ou s'il faudra songer à l'abandonner dans un avenir plus ou moins prochain. » Procès-verbal du 6 décembre 1971, p. 230.
41. L'abbé Claude Turmel, alors vice-chancelier du diocèse, restera en poste jusqu'en 2005. Il a été de toutes les rencontres et les réflexions tenues plus tard à propos de l'avenir des églises; a siégé à plusieurs commissions et comités sur le patrimoine; et s'est notamment impliqué dans la fondation de l'Association interconfessionnelle Pierres vivantes.
42. Le Conseil de fabrique décide de convoquer une assemblée « au cours de laquelle les paroissiens eux-mêmes décideront du financement de ces travaux ou du sort de la bâtisse ». Procès-verbal du 8 janvier 1973, p. 270.
43. Dans les mots employés par un paroissien, tels que consignés au procès-verbal de l'assemblée des paroissiens du 18 mars 1973, p. 278.
44. L'instauration d'un Comité d'art sacré à Montréal survient plus de trente ans après que le diocèse de Québec ait institué le sien en 1937 et cinq ans après les souhaits formulés lors de Vatican II. Voir Gauthier, Richard, 2005, *Le devenir de l'art d'église dans les paroisses catholiques du Québec, Architecture, arts, pratiques, patrimoine (1965-2002)*, Québec, Presses de l'Université Laval.
45. Selon Gauthier (*id.* : 27-33), la sauvegarde des églises paroissiales demeurera la principale préoccupation et une spécificité du Comité du diocèse de Montréal, qui deviendra, en 1972, le « Comité d'art sacré et de construction », intégrant à son mandat un « conseil d'expertise et de construction ». Il s'acquitte néanmoins des autres aspects de son mandat associés à la liturgie.
46. *Id.* : 30.
47. Il n'y aurait à proprement parler aucune église montréalaise classée avant 1972, mais ce serait l'information avancée par l'abbé Turmel dans le mémoire du Comité d'art sacré, intitulé « Sur la conservation du patrimoine architectural », remis le 12 octobre 1972 à la ministre des Affaires culturelles (Gauthier : 32-33). L'abbé Turmel y fait peut-être référence à une église se trouvant dans le périmètre de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.
48. Gauthier : 27 et 33.
49. Mots employés par Jean-Claude Turcotte, d'après le procès-verbal de l'assemblée des paroissiens du 5 décembre 1976, p. 73. Cette année-là, le diocèse consent un prêt de 23 000 \$ à la paroisse Saint-Eusèbe, alors que des prêts avaient déjà été accordés annuellement depuis 1974, qui totaliseraient 68 536 \$ à la fin de 1977. À propos du « Fonds d'entraide paroissiale », on peut consulter Noppen et Morisset, *op. cit.*
50. Procès-verbal, 4 octobre 1976, p. 67.
51. Procès-verbal, 1^{er} avril 1980, p. 158. La fabrique obtiendra 25 000 \$ sur les 50 000 \$ demandés cette année-là (procès-verbal, 3 juin 1980, p. 161).
52. Procès-verbal, 9 septembre 1980, p. 163.
53. *Id.* : 165.
54. Voir Bernier : 332, d'après le site du Conseil du patrimoine religieux du Québec : [<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/a-propos/historique>], consulté le 15 avril 2017. Selon le procès-verbal du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Eusèbe du 14 juin 1983, le député Jean-Claude Malépart aurait informé le curé que « le gouvernement fédéral a un budget de 7M\$ pour faire effectuer des travaux pour réduire le nombre de chômeurs. Monsieur le chanoine Turmel, de l'Évêché, a aussi parlé à monsieur le curé de ce projet. » Il s'agit probablement de la même entente, l'enveloppe globale ayant peut-être augmenté dans l'intervalle, ou l'on tiendrait compte de la contribution du gouvernement provincial qui devait participer à parts égales dans les projets.
55. Le procès-verbal de l'assemblée du 10 janvier 1984 fait état de 125 000 \$ du gouvernement fédéral (« octroi 60 000 » et « relais 65 000 », alors qu'une lettre de janvier 1984 de Service Emploi et Immigration Canada informe la fabrique d'une subvention de 65 000 \$ « en vertu du projet Québec 1081 ») (procès-verbal, 10 janvier 1984, p. 51-52). Le rapport final présenté à Emploi et Immigration Canada pour le projet « Embellissement du patrimoine St-Eusèbe » précise des dépenses totales de 180 226,49 \$, pour des recettes prévues de 167 799,38 (56 700 \$ relais fédéral, 61 099,14 \$ du gouvernement provincial et 50 000,24 \$ « d'autres sources », soit l'archevêché). Archives de la paroisse Saint-Eusèbe, dossier « Arts sacrés ».
56. Il semble, d'après certains échanges consignés dans les procès-verbaux de la fabrique, que tant l'architecte que l'abbé Turmel auraient démontré un intérêt plus grand pour ces interventions sur l'intérieur. On a peut-être pensé alors que cela attirerait à nouveau du public dans l'enceinte de l'église.
57. Les interventions tant à l'éclairage qu'à la peinture, d'après l'enquête contemporaine réalisée dans le cadre du projet de thèse de Laplace (*op. cit.*), apparaissent d'un intérêt mitigé et sont peut-être un recul face aux états antérieurs. On a repeint l'ensemble de l'église au pistolet afin de réduire les coûts, notamment en substituant au décor peint polychrome (hormis les toiles des médaillons de la voûte) un décor uniforme « blanc cassé » et en soulignant de dorures les ornements de plâtre. Comme pour l'éclairage, des paroissiens auraient été « déçus » par ces travaux.
58. Selon une « lettre-type » datée du 16 novembre 1987, signée par Gérard Bellemare, marguillier, adressée à des antiquaires, des fournisseurs d'ornements d'églises, des communautés religieuses, etc. « dans le but de faciliter la recherche d'anges adorateurs, chandelier et crucifix, ou de toutes autres pièces qui redonneraient à notre autel toute sa splendeur ». Une telle démarche sera aussi faite auprès de l'archevêché (lettre du 17 novembre). Archives de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil, dossier « Réparations église ».
59. Voir Noppen et Morisset : 226-228, citation extraite de la note 11.
60. Lettre adressée au curé et aux marguilliers, en date du 9 octobre 1992, conservée au dossier « Arts sacrés » des Archives de la paroisse et mentionnée au procès-verbal du 13 octobre 1992, sous la rubrique « Programme fédéral pour la promotion du tourisme », p. 145.

61. D'après le procès-verbal du 12 avril 1994, p. 40.
62. Contrats accordés comme suit : Vitraux : Atelier Thérèse Calnan, 2200 \$ taxes incluses; Entreprise de Maçonnerie Michel Dodier Inc., 39 327,10 \$ taxes incluses; et Les Toitures Continental Roofing, 14 476 \$ plus taxes. D'après les procès-verbaux du 31 juillet (p. 71) et du 7 août 1995 (p. 72-74) et documents au dossier « Arts sacrés » (Archives de la paroisse Saint-Eusèbe).
63. Lettre de Gérard Bellemare, marguillier-trésorier de la paroisse Saint-Eusèbe, à l'abbé Claude Turmel, directeur Comité de construction et d'arts sacrés, en date du 15 février 1999, dossier « Réparations église », Archives de la paroisse Saint-Eusèbe.
64. Du titre de l'ouvrage d'André Croteau, où Saint-Eusèbe figure parmi une vingtaine d'églises montréalaises. L'auteur n'explique pas les critères de sa sélection, mais elle a probablement contribué à la notoriété des lieux représentés. Voir la recension du livre de Croteau, André, 1996, *Les belles églises du Québec – Québec et la Vallée du Saint-Laurent*, Québec, Éditions du Trécarré, faite par Luc Noppen, 1999, *Études d'histoire religieuse*, vol. 65, p. 112-114.
65. Plus de 100 000 \$ à partir de 2003, alors qu'elle était déjà de l'ordre de 50 000 \$ pour la seule église Saint-Eusèbe.
66. D'après le site du CPRQ, [<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/a-propos/historique>], consulté le 15 avril 2017.
67. D'après la compilation de Bernier : 333-334. À l'échelle du Québec, ce sont 760 édifices religieux qui ont bénéficié de l'aide.
68. Procès-verbaux de 2003 à 2007 et procès-verbal du 14 juin 2007, p. 4.
69. C'est ce que nous avons constaté lors de discussions formelles et informelles avec des membres de la paroisse (paroissiens impliqués, marguilliers, employés) au cours de notre travail de terrain (de 2010 à 2013) (Laplace, *op. cit.*). Lorsque la question de la conservation de l'église était abordée, ceux-ci répondaient invariablement : « l'église n'est pas patrimoine », « elle n'est pas patrimoine ».
70. Bien que le processus n'ait pas été exempt de considérations « politiques », les tables de concertation régionales étant composées des représentants des différentes Églises. Voir Bernier, *op. cit.*; et Noppen et Morisset *op. cit.*
71. Voir Noppen, *Quelques propos sur le destin...* : 2.
72. Ville de Montréal, 2005, *Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement de Ville-Marie*, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, p. 93.
73. Ville de Montréal, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie, *Énoncé de l'intérêt patrimonial. Site de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil*, 11 octobre 2012.
74. La messe était depuis plusieurs années célébrée au sous-sol durant l'hiver pour économiser en frais de chauffage; il devient ensuite le lieu attiré jusqu'à tout récemment, la paroisse ayant aménagé une petite chapelle dans l'immeuble qui joint le presbytère à l'église, où ont désormais lieu les célébrations.
75. Selon une information recueillie auprès d'un membre du Conseil de fabrique. L'archevêché a, par ailleurs, investi à la même époque pour restaurer à grands frais l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, ce qui n'a peut-être pas laissé beaucoup de budget pour les autres...
76. Bien qu'un Programme de soutien au recyclage partiel ait été instauré pour développer des projets de conversion (ouvert aux églises non admissibles au programme principal), il n'a été en place que pendant cinq ans et touché un nombre bien réduit d'églises (8 à Montréal), la plupart demeurées au culte par la suite. Voir Bernier : 339-340 et 464.
77. Il existerait un Programme d'aide aux études pour la requalification du patrimoine religieux, mais il semble qu'on ait fait preuve de parcimonie dans la distribution de cette aide.
78. Ce fut le cas notamment lorsque l'arrondissement Sud-Ouest a accordé un permis menant à la démolition de l'église Sainte-Élisabeth-du-Portugal, à l'encontre d'une recommandation du Conseil du patrimoine. Cette même situation se serait reproduite avec l'église Notre-Dame-de-la-Paix, à Verdun.
79. D'après la compilation de Bernier (p. 344-347), des 417 églises catholiques du Québec qui ont reçu une aide financière gouvernementale depuis 2001, à peine 12 % étaient situées sur l'île de Montréal. Cependant, elles occupent une part plus importante en termes financiers, les montants accordés en moyenne par projet étant plus élevés à Montréal qu'ailleurs (donc un nombre réduit retenant une part plus importante des subsides).